

Combien de temps cela va encore durer ?

Ce dimanche 19, des surveillants ont encore été victimes de violences.

En effet, un détenu déjà connu pour des faits de violence au Havre a porté des coups à un agent ce dimanche lors d'un refus de réintégrer pour le simple motif qu'il voulait être transféré.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là, car lors de sa mise en prévention le détenu s'est débattu et a cassé la main d'un second collègue.

Cet incident, met une fois de plus en évidence le problème d'encadrement lors des mouvements en détention qui selon les textes, doivent toujours être encadrés par un membre de l'encadrement.

Une fois de plus, ce genre d'incident à encore lieu lors des promenades pourtant rien n'a changé depuis les précédents incidents, les agents sont très régulièrement seuls lors de ces mouvements.

Malheureusement pour les agents, il semblerait que notre direction ne souhaite pas mettre sur la table ce problème récurrent malgré nos tracts dénonçant cette situation.

La CGT pénitentiaire, souhaite un prompt rétablissement aux agents qui ont été lâchement agressés dans l'exercice de leur fonction.

La CGT pénitentiaire réclame sa mise à l'isolement à la suite de sa sanction disciplinaire et insiste sur le fait de ne pas transférer ce fou furieux pour ne pas créer de vocations aux autres énergumènes qui désireraient être également transférés.

Et pour la énième fois nous réclamons, l'encadrement systématique des mouvements promenade.

Le 20 juillet 2026

le bureau local CGT